

Ecole Primaire publique Jean-Jacques Trillat

2, rue de la Coste

15300 Murat

Elem15.jj-trillat@ac-clermont.fr

Tel : 04 71 20 01 95

3ème conseil d'école, année 2024-2025
Jeudi 26 juin 2025

Présent :

M CASSE, directeur de l'école de Murat,

M CHABRIER, Maire de Murat

Mme LAMBERT DELHOMME, représentante de la mairie de Murat aux affaires scolaires.

Mme BUTO, DDEN

M PREVOT, PE de la classe de MS/GS

Mme VIALATTE, PE de la classe de CE1/CE2

Mme JANNETTA, PE décharge d'enseignants, affectée à l'école de Murat

Mme HUGON, PE de la classe de TPS/PS/MS

M DEHUE, PE RASED

Mme VINCENT, Tête de liste des représentants des parents d'élèves

Mme SALAT, représentante des parents d'élèves

Mme MALGAT, représentant des parents d'élèves

Mme FERRON, représentante des parents d'élèves

Mme PAPILLON, PE de la classe de CM1

Mme DELSUC F, Représentante des parents d'élèves

Mme REFREGIERS, représentante des parents d'élèves

Mme BILEN, représentante de parents d'élèves

Mme ANDRIEUX M., représentante des parents d'élèves

Excusés :

M MESSAGER, IEN de la circonscription de St-Flour

M D'ILLIERS, Secrétaire général de la mairie de Murat

Mme CADOT, Suppléante DDEN

Mme ROY, Psychologue scolaire affectée à l'école de Murat

M THELEME, PE de la classe de CP

MME MAURS Laure, PE de la classe de CP

Mme PISSAVY, Brigade affectée à l'école de Murat

Mme BICJA, représentante des parents d'élèves (TITULAIRE)Mme DOUMECQ-LACOSTE,
représentante des parents d'élèves

Mme QUAIREL FERREIRA, représentante des parents d'élèves

Ouverture du Conseil d'école à 18 h 00.

1- Point d'étape sur les effectifs et la rentrée 2025-2026

Effectifs au 27 juin 2024 :

L'école compte :5 TPS, 10 PS, 9 MS, 9 GS, 14 CP, 12 CE1, 12 CE2, 16 CM1, 16 CM2 soit un total de 103 élèves inscrits.

Prévision des effectifs pour l'année 2024 – 2025

? TPS, 7 PS, 10 MS, 11 GS, 10 CP, 12 CE1, 13 CE2, 13 CM1, 17 CM2

Soit un total de 93 élèves sans compter les TPS

Mouvement du personnel :

Départs :

- Monsieur THELEME et Madame MAURS suite à la fermeture de classe. Nous les remercions pour leur investissement dans l'école.
- Chloé ROY, notre psychologue sera remplacée par une nouvelle personne qui sera titulaire du poste. Nous remercions Chloé pour tous ses bons conseils et le travail de soutien fait auprès des enfants, des familles et des équipes pédagogiques.
- Monique (ATSEM) Qui a pris sa retraite le vendredi 13 juin 2025 après 44 ans passés à travailler avec les enfants.
- Pauline et Romane, les 2 services civiques sur l'école. Ces 2 jeunes filles ont effectué un travail exemplaire, toujours prêtes à aider et faire les choses et à participer à la vie collective. Nous leur souhaitons une belle continuation.

Arrivées :

- Une nouvelle psychologue scolaire, Madame Pilar Martinez Alhambra. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Audrey Sabatier, qui est notre nouvelle ATSEM depuis le lundi 16 juin en remplacement de Monique.

Composition des classes et équipe pédagogique :

- Madame Hugon : Classe de ? TPS /7 PS /10 MS soit 17 élèves
- Madame Hugon : Classe de PS/MS/GS soit 28 élèves l'après midi (7 PS à la sieste)
- Monsieur Prévot : Classe de 11 GS / 10 CP soit 21 élèves Le matin.
- Monsieur Prévot : Classe de 10 CP l'après-midi
- Madame Vialatte : Classe de 12 CE1 + 6 CE2 (18 élèves)
- ½ semaine Madame Papillon et ½ semaine Madame Jannetta : Classe de 7 CE2 et 9 CM1 = 16 élèves le matin
- ¾ semaine Monsieur Cassé et ¼ semaine Madame Jannetta: Classe de 4 CM1/17 CM2 soit 21 élèves
- 2 brigades Madame Pissavy Céline et Madame Charras Margot
- Monsieur Dehue : Maître E
- Madame Pilar Martinez Alhambra, psychologue
- ATSEM : Nadine, Audrey et Colette

2- Bilan sur les actions d'aide et accompagnement mis en place sur l'école.

- M Dehue a régulièrement pris en charge des groupes d'enfants ou est intervenu en co-enseignement dans la classe pour soutenir les élèves qui nécessitaient une aide ponctuelle.
- Madame Roy, notre psychologue intervient auprès des enfants dont la famille en fait la demande pour diverses problématiques.
- Nous avons 2 AESH affectées à l'école :
 - o Madame LOUBEYRE, qui est en individualisé sur 24 heures avec un enfant de MS.
 - o Madame Tuphé, qui intervient auprès de :
 - o 3 enfants de CM1/CM2
 - o 1 enfant de CE1
 - o 1 enfant de CP

Son planning a été effectué en concertation avec les équipes pour les besoins des enfants.

- Nous effectuons des équipes éducatives lorsqu'un problème survient auprès d'un enfant. Celle-ci a pour objectif de mettre en place des actions conjointes dans la classe et avec la famille. Elle peut aussi déboucher parfois sur une reconnaissance de handicap et permettre ainsi d'avoir une aide humaine supplémentaire en classe pour l'enfant si besoin.
- Nous mettons en place des PPRE, contrat passé avec la famille, l'enfant et l'enseignant pour cibler des objectifs à atteindre à plus ou moins long terme.

3- Point d'étape financier

Budget Municipal :

- La Mairie affecte une somme de 12 000 euros pour le fonctionnement de l'école.
 - o 3 000 euros pour les transports
 - o 6 000 euros pour le pédagogique de chaque classe.
 - o 2 000 euros de fonctionnement de Bureau
 - o 1 000 euros de budget pédagogique pour l'école.

Une demande est faite pour ne pas baisser le budget de l'école devant l'augmentation constante des fournitures et des transports scolaires.

Budget de l'APE :

L'APE nous a aidés cette année à hauteur de 3300 euros cette année.

Elle reconduira le même budget l'an prochain avec une enveloppe supplémentaire en fonction de notre séjour en classe découverte.

Budget de l'OCCE :

Nous sommes dans l'attente des factures. Les comptes doivent être clos pour le 31/08/2025.

4- Bilan des projets réalisés depuis le mois de mars 2023.

Enormément de projets se sont achevés lors de ce dernier trimestre.

Dans le désordre :

- Classe du dehors pour les CE2 au CM2 avec 8 séances financées par l'OFB
- Projet « Habiter ici » en lien avec le collège, le lycée et le parc naturel des volcans
- Savoir nager pour les maternelles PS/MS
- Sortie à la médiathèque pour les élèves
- Commémoration des 8 mai et pièce de théâtre pour les cérémonie du 12 et 24 juin à Murat
- Sorties USEP, lutte et activités athlétiques
- Ecole et cinéma
- CPIE
- Projet « canoë kayak et activités nautiques pour les élèves de CP au CM2
- Sortie au zoo d'Ardes sur Couze pour les maternelles
- Projet école des loisirs et librairie de Murat pour les GS/CP et CM1/CM2
- Visite du salon du fil pour les CM1/CM2
- Les interventions du RERS sur les Classes de toutes l'école (Broderie, Canevas, Peinture intuitive)
- Les ateliers de Basile sur le volcanisme et la géologie
- Vente des fleurs

- Sortie occitan à St Flour

5- Grandes perspectives pour le projet d'école de l'année 2025 – 2026

- Construction de notre cour d'école.
- Projet ATE pour les CE2/CM1/CM2 avec l'association moment nature
- L'ensemble des projets sera discuté en réunion d'équipe à la rentrée de septembre 2025.

6- Sécurité /Travaux

Le directeur adresse tous ses remerciements aux agents des services techniques pour leur travail dans l'école de Murat.

Un document sera fourni à la municipalité pour envisager les travaux de l'école durant l'été :

- Vérification des lumières.
- Vérification de tous les sanitaires.

Nous souhaitons remercier la mairie pour l'achat de 2 nouveaux ordinateurs de travail en remplacement des anciens.

7- autres points :

- L'école de vient de conventionner avec la mairie, la crèche et l'éducation nationale pour des actions passerelles. Cette convention date du mois de mai 2025. Elle permettra d'accueillir selon un cadre précis des enfants d'âge de TPS à besoin particulier.
- Une demande à la mairie est faite pour déplacer les tableaux numériques dans d'autres classes. Notamment celui de la classe informatique, dans la classe centrale de maternelle, classe de M Prévet.

8- Intervention de la mairie

Monsieur le maire :

Présente ses remerciements au corps enseignant pour son travail. Il félicite les élèves pour leur belle prestation aux cérémonies du 12 et 24 juin.

Il rappelle le départ de notre ATSEM, Monique après 44 ans dans l'école. Elle es remplacée par Audrey SABATIER

La mairie cherche à stabiliser les équipes municipales pour faciliter l'organisation des équipes pédagogiques.

la garderie, l'an prochain rassemblera les maternelles et les primaires à partir de 17 h 15 dans un même espace.

La mairie travaille sur l'ouverture d'un centre de loisir pour le mercredi (en cours de réflexion et mise en place en septembre 2026).

Les travaux de l'école pour la cour pédagogique vont débuter dans la première semaine des grandes vacances et les dernières plantations seront faites à la Toussaint.

La mairie mène une étude pour un prochain réaménagement du quartier de la Croix Jolie.

Enfin la mairie propose aux enfants de CM1 et CM2 le financement du savoir rouler à vélo pour l'année prochaine.

9- Questions diverses :

Questions au conseil d'école Juin 2025.

- 1- Remarque : Certains enfants ont été vus en pull à 3 degrés en extérieur ? Sur quel temps de l'école ?

Les enseignants vérifient toujours la météo avant de sortir. Aucune autre remarque n'est apportée.

- 2- Peut-on envisager des menus en fonction de l'âge des enfants de maternelle par rapport à ceux du Lycée ? (choucroute et céleri ne sont pas appropriés ?)

Le lycée ainsi que la mairie cherchent à proposer aux enfants des repas variés et qui diffèrent des habitudes familiales pour les éveiller au goût. Il est difficile de contenter tout le monde. Les repas qu'ils soient faits au collège ou au lycée sont toujours élaborés sur place avec des produits de qualité.

- 3- Cantine primaire collège. Y a-t-il des repas sur la semaine sans féculent ? Quelle est la qualité des produits servis ? Y a -t-il une différence entre les repas des collégiens et ceux du primaire ?

Les produits sont toujours de qualité, ce sont des produits certifiés.

Les repas se sont améliorés et sont devenus plus équilibrés avec un travail régulier des équipes de restauration.. Une étude sur le PAAT (programme agricole alimentaire de territoire) est menée par Haute Terre communauté pour avoir des produits locaux avec un circuit court.

Les menus des enfants sont équilibrés sur la semaine dans l'ensemble et les enfants peuvent manger des légumes.

- 4- Peut-on envisager plus de sécurité dans le carrefour qui borde l'école et la jonction de 4 voies de circulation ?

La mairie va regarder ce qu'il est possible de faire en attendant les aménagements du quartier.

ECOLE :

- 5- Pourrait-il il y avoir des journées de rencontres CM2/6^{ème} pour que les enfants puissent travailler et manger ensemble, le temps d'une journée ?

Cela se fait habituellement. L'organisation n'a pu se faire cette année. Nous porterons la question au prochain conseil école collège de la rentrée 2025.

- 6- Pourrait-on avoir un représentant des parents des élèves qui puisse exprimer les envies, les idées, les remontées des élèves ?

Les statuts du conseil d'école ne le permettent pas. Par contre, l'école remettra en place, 1 fois par période, le conseil des élèves pour discuter de thématiques propres aux élèves dans leur école. Des questions pourront être débattues au conseil d'école.

Clôture du conseil d'école à 19 h 15

Le directeur, M CASSE David

